

L'INTERPRÉTATION DE LA LOI

Dialogues autour
de la loi et de la Loi

3^{èmes} **JOURNÉES LOUIS JOSSERAND**

Sous la direction scientifique de **Pascale DEUMIER**, Professeur,
et **Thierry FAVARIO**, Maître de conférences, HDR,
Équipe de recherche Louis Josserand

🕒 9H-17H

26 OCTOBRE 2017



Amphithéâtre Huvelin
Université Jean Moulin Lyon 3
15 quai Claude Bernard - Lyon 7^e



L'INTERPRÉTATION

DE LA LOI

Dialogues autour de la loi et de la Loi

3^{èmes} JOURNÉES LOUIS JOSSERAND



VALIDATION AU TITRE DE LA
FORMATION CONTINUE
DES AVOCATS

Sous la direction scientifique de
Pascale DEUMIER, Professeur,
Thierry FAVARIO, Maître de conférences, HDR,
Equipe de recherche Louis Josserand

26 OCTOBRE 2017

🕒 9H-17H



Amphithéâtre Huvelin

Université Jean Moulin Lyon 3

15 quai Claude Bernard - Lyon 7^e

Avant-propos :

Des hommes et des Lois. Qu'elle soit « *Vox populi* » ou « *vox dei* », qu'il s'agisse de guider les hommes dans leur vie quotidienne, de régler leurs litiges, de leur donner des repères spirituels, la Loi s'incarne dans un écrit s'offrant à la lecture de l'homme. A la lecture et *aux* interprétations. Et les questions se bousculent : toutes les interprétations se valent-elles ? L'interprétation est-elle une révélation du texte ou une création de l'interprète ? Existe-t-il un *corpus* commun de règles d'interprétation ? L'autorité de l'interprétation est-elle nécessairement liée à celle de l'interprète ? Et tant d'autres questions encore...

Dans le cadre des 3^{èmes} journées Louis Josserand, l'équipe de recherche Louis Josserand (droit privé) de l'Université Jean Moulin Lyon 3 a souhaité réunir des interprètes de la Loi, civile ou religieuse, pour un partage d'expérience inédit : universitaires juristes et spécialistes des religions dialogueront autour du thème de l'interprétation de la Loi.

L'interprétation est interaction entre la loi et l'interprète. Ces deux pôles articuleront la journée. La matinée, consacrée à la Loi, tâchera de mettre en lumière les réserves d'imagination que celle-ci renferme, ferment d'une évolution possible que commande peut-être le temps. La Loi entre intangibilité et mutabilité. L'après-midi se concentrera sur la personne de l'interprète, sa formation et son autorité notamment. La Loi comme boussole, l'interprète comme guide en somme...

Chacun des thèmes de la journée est introduit par deux spécialistes, de la loi et des Livres.

↳ 09 h 00 | Propos introductifs

Hervé de Gaudemar, Doyen de la faculté de droit, Université Jean Moulin Lyon 3

Stéphanie Porchy-Simon, Directrice de l'Équipe de recherche Louis Jossierand

Pascale Deumier, Professeur de droit privé à l'Université Jean Moulin Lyon 3

Thierry Favario, Maître de conférences, HDR, à l'Université Jean Moulin Lyon 3

↳ 09 h 30 | Introduction

Frédéric Zénati-Castaing, Professeur de droit privé à l'Université Jean Moulin Lyon 3

I - LA LOI

PRÉSIDENTE : **François Chénéde**, Professeur de droit privé à l'Université Jean Moulin Lyon 3

↳ 10 h 00 | La lettre et l'esprit

David Mongoin, Professeur de droit public à l'Université Jean Moulin Lyon 3

Liliane Vana, Docteur en science des religions, spécialiste en droit hébraïque, professeure associée à l'Université Libre de Bruxelles

↳ 10 h 50 | Discussion et Pause

↳ 11 h 10 | L'évolution de l'interprétation

Françoise Tulkens, Professeur à l'Université de Louvain, Ancien juge à la Cour européenne des droits de l'homme

Moussa Abou-Ramadan, Professeur de droit musulman et d'islamologie, Université de Strasbourg

↳ 12 h 00 | Discussion

↳ 12 h 30 | Pause déjeuner

II - L'INTERPRÈTE

PRÉSIDENCE : Bruno Pireyre, Président du SDER de la Cour de cassation

14 h 00 | La formation de l'interprète

Pascal Ancel, Professeur de droit privé à l'Université du Luxembourg

Pascal Marin, Maître de conférences à la faculté de philosophie, Université catholique de Lyon

14 h 50 | Discussion et Pause

15 h 20 | L'autorité de l'interprète

Stefan Goltzberg, Centre Perelman de philosophie du droit, Université Libre de Bruxelles

Valérie Nicolet, Professeur de Nouveau Testament, Institut protestant de théologie, Faculté de Paris

16 h 10 | Discussion

16 h 30 | Propos conclusifs

Guy Canivet, ancien Premier président de la Cour de cassation, ancien membre du Conseil constitutionnel

Validation au titre de la formation continue des avocats (7h)

DROITS D'INSCRIPTION

- Entrée libre dans la limite des places disponibles

CONTACT

**Équipe de recherche
Louis Josserand**

✉ edprive@univ-lyon3.fr

☎ 04 26 31 87 57 / 88 49

INSCRIPTION OBLIGATOIRE SUR :
<http://fdv-srv.univ-lyon3.fr/prive26oct2017>

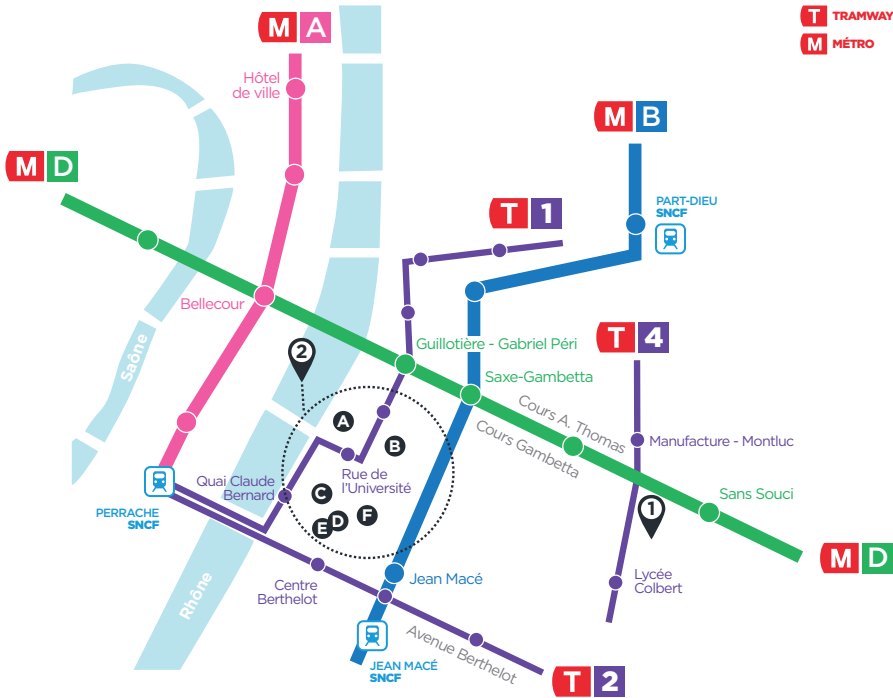


@Droit_Lyon3



FACULTÉ DE **DRIT**

**ÉQUIPE DE
RECHERCHE
LOUIS JOSSERAND**



1 CAMPUS DE LA **MANUFACTURE DES TABACS** | Lyon 8^e
 6 cours Albert Thomas
 6 rue Pr. Rollet
 1 avenue des Frères Lumière

2 CAMPUS DES **QUAIS** | Lyon 7^e

- | | |
|--|--|
| A PALAIS DE L'UNIVERSITÉ
15 quai Claude Bernard | B BÂTIMENT NEW DEAL
25 rue de l'Université |
| C ATHÉNA DUGAS
7 rue Chevreul | D IUT JEAN MOULIN
88 rue Pasteur |
| F CENTRE DE LA RECHERCHE EUGÈNE CHEVREUL
18 rue Chevreul | E MILC
35 rue Raulin |



D'INFOS

FACDEDROIT.UNIV-LYON3.FR



9 Manufacture des Tabacs
 9 Campus des Quais
 9 Campus de Bourg-en-Bresse

WWW.UNIV-LYON3.FR